



Arthur Ligoreau <arthur.ligoreau@dune-energie.fr>

DUNE ENERGIE - Demande d'autorisation de collecte de données

2 messages

Arthur Ligoreau <arthur.ligoreau@dune-energie.fr>
À : e.marchal@symatase.com

10 octobre 2022 à 17:02

Monsieur Marchal,

Effectivement, cette communication n'est en aucun cas un engagement à contractualiser. Cette demande d'autorisation de collecte de données ne l'est en aucun cas non plus.

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer **votre autorisation pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques** (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées aux PDL :

30001910326020
30001940764118
30000169293322
30000169269022
30001940956149

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention "**BON POUR ACCORD**". Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Nous serons ainsi prêts à agir efficacement lors de votre signal.

Bien à vous,

--



Arthur Ligoreau
Consultant en énergie

arthur.ligoreau@dune-energie.fr

0757906634

www.dune-energie.fr



Eric MARCHAL <E.MARCHAL@symatase.com>
À : Arthur Ligoreau <arthur.ligoreau@dune-energie.fr>

11 octobre 2022 à 10:30

Monsieur Ligoreau,

Bon pour accord pour récupérer les données de consommation.

Pouvez-vous m'envoyer ce jour vos propositions sur 2 ans et 3 ans pour ces sites avant 13 heures? At avec indication du coût annuel pour chaque site

En effet, je viens de recevoir celles de notre fournisseur actuel.

Cordialement,

Eric MARCHAL | SYMATESE GROUP

Directeur Financier



Tel : +33 (0) 3 44 89 71 22

Mob : +33 (0)6 82 56 32 67

De : Arthur Ligoreau <arthur.ligoreau@dune-energie.fr>

Envoyé : lundi 10 octobre 2022 17:02

À : Eric MARCHAL <E.MARCHAL@symatase.com>

Objet : DUNE ENERGIE - Demande d'autorisation de collecte de données

[Texte des messages précédents masqué]